

de production et l'organisation sociale qui ont été établis dessus, et les propriétaires se font payer pour ce qui a été créé et établi par la communauté toute entière.

Le propriétaire de terrain dans l'île de Montréal ne rend, comme tel, aucun service quelconque à la population de Montréal; son rôle est purement négatif. Il a le pouvoir d'empêcher les autres de passer et d'utiliser le sol, et c'est la renonciation à se servir de ce pouvoir qu'il fait payer. Le brigand armé qui se campe au coin d'une route et dit au voyageur : "Tu ne passeras pas sans me payer une rançon", ne fait pas autre chose. Il a le pouvoir d'empêcher le voyageur de passer et il renonce, moyennant finance, à s'en servir. Et ce qui rend l'analogie plus complète c'est que dans les deux cas les motifs qui déterminent la quotité de la rançon sont les mêmes. La rançon exigée par les propriétaires de terrains, en d'autres termes la valeur commerciale des terrains, est réglée par l'intensité du besoin de ceux qui les demandent et par ce qu'ils sont capables de payer pour satisfaire ce besoin. Le prix monte avec l'étendue du besoin et la capacité de payer, mais il ne doit dépasser ni l'un ni l'autre, car si le prix du terrain n'est pas proportionné au besoin, on s'en passera volontairement, et s'il excède les ressources pécuniaires, on s'en passera forcément, et le propriétaire ne touchera pas sa rançon. De même, le brigand intelligent n'exigera jamais plus que ce que le voyageur a dans son gousset, et il demandera davantage à celui qu'il sait être obligé de passer qu'à celui qui peut aussi bien retourner sur ses pas.

Celui qui aurait eu du roi de France, il y a deux cents ans, une concession de cent arpents dans l'île de Montréal et qui aurait conservé jusqu'aujourd'hui son titre, par le seul fait de ce titre---qui lui aurait été donné, peut-être, parce qu'il était un mauvais garnement dont on voulait se débarrasser en France---aurait pu, par lui-même et par ses successeurs, prélever sur la population de Montréal, sans rien lui donner en retour, des millions de dollars; c'est-à-dire qu'il aurait pu forcer plusieurs personnes à travailler constamment à son profit, sans que lui-même soit jamais appelé à leur rendre le plus léger service. Après avoir pendant deux cents ans prélevé toute cette richesse on pourrait croire que son droit est épuisé. Bien au contraire, sa faculté de rançonner la société s'accroît sans cesse, et au lieu de cinq personnes qu'il pouvait faire travailler pour lui il y a cinquante ans, ou de vingt il y a vingt-cinq ans, aujourd'hui c'est cent, deux cents, cinq cents personnes qui sont ses "esclaves" et qui lui apportent chaque jour le produit entier de leur travail. En d'autres termes, son terrain vaut aujourd'hui un, cinq ou dix millions. En d'autres termes encore, plus précis et plus vrais, la population de Montréal a un plus grand besoin de ce terrain et